

CONDITIONS DE RESERVATION LOCATION CAMPINGS-VILLAGE D'ARIEGE

En juillet et Août, la location se fait du samedi 16h au samedi 10h .

Toute location est nominative et ne peut en aucun cas être cédée.

La location ne devient effective qu'après versement de l'acompte de 30% et du solde du séjour, soit 70% restant, payables 30 jours avant la date d'arrivée.

En cas d'annulation, plus de 30 jours avant votre arrivée, il sera facturé 30% du séjour, moins de 30 jours avant votre arrivée la totalité du séjour sera facturée.

Dans tout les cas, les frais de dossier resteront à votre charge.

En l'absence de message écrit du client précisant qu'il a dû différer la date de son arrivée, la location devient disponible 24h après la date mentionnée sur le contrat de location et le règlement intégral des prestations demeure exigé. Les messages téléphoniques ne sont pas admis. Un courrier avec tous les justificatifs correspondants est exigé.

Caution : lors de votre arrivée, il vous sera remis un inventaire détaillé de la location et demandé une caution de 155 € comprenant:

Un chèque de 100 € correspondant aux frais occasionnés par toutes dégradations éventuelles. Ce chèque vous sera restitué au moment de votre départ après contrôle ou retourné par courrier dans la semaine.

55 € correspondant aux frais de ménage éventuels. Ils vous seront rendus ou retenus si de toute évidence l'entretien n'a pas été correctement assuré par vos soins.

Aucune modification n'est possible pendant le mois précédent votre arrivée. Hors de ce délai, les modifications ne seront possibles qu'en fonction des disponibilités.

Aucune réduction tarifaire ne sera accordée dans le cas d'arrivée retardée ou de départ anticipée.

Tout client est tenu de se conformer aux dispositions du règlement intérieur

CONDITIONS DE RESERVATION D'EMPLACEMENT

La réservation est pour vous la garantie de trouver à votre arrivée l'un de nos emplacements numérotés. Dans la mesure du possible, nous nous efforçons de vous attribuer l'emplacement que vous souhaitez, ou un similaire, ou un voisin.

Chaque nuit se décompte de 14h à 12h. Toute nuit commencée est due.

L'emplacement proposé ne peut être exigé si le délai entre la proposition et votre réponse excède 15 jours lors de la réservation.

En cas d'annulation, plus de 30 jours avant votre arrivée, il sera facturé 30% du séjour, moins de 30 jours avant votre arrivée la totalité du séjour sera facturée.

Dans tout les cas, les frais de dossier seront à votre charge.

En l'absence de message écrit du client précisant qu'il a dû différer la date de son arrivée, l'emplacement devient disponible 24h après la date mentionnée sur le contrat de location et le règlement intégral des prestations demeure exigé. Les messages téléphoniques ne sont pas admis. Un courrier avec tous les justificatifs correspondants est exigé.

Aucune réduction tarifaire ne sera accordée dans le cas d'arrivée retardée ou de départ anticipé.

Le montant du séjour est intégralement payable à l'arrivée. Tout changement en cours de séjour sera réglé au fur et à mesure (visiteurs, personnes supplémentaires...)

Tout client est tenu de se conformer aux dispositions du règlement intérieur.

REGLEMENT INTERIEUR

Le client s'engage à respecter le règlement intérieur, disponible dans son intégralité à la réception, en particulier :

Par mesure d'hygiène, mettre les ordures dans des sacs poubelles et les déposer dans les containers correspondants en respectant le tri sélectif.

Tenir les chiens en laisse en permanence dans le camping. Les animaux sont tolérés dans les locations mais pour des raisons d'hygiène, ne doivent en aucun cas dormir sur la literie.

Accompagner les enfants aux aires de jeux et dans les sanitaires. Par mesure de sécurité, l'utilisation de ces aires de jeux est interdite après 22h. Les parents seront tenus pour responsables de toute nuisance ou dégradation faite par les enfants.

Circuler avec prudence dans le camping la journée. Interdiction de circuler de 22h30 à 7h. Laisser les véhicules sur le parking de nuit en cas d'arrivée tardive ou de départ avant 7h.

Circulation à vélo autorisée de 7h00 à 22h00

Barbecue autorisé. Interdit sur les terrasses. Les Barbecues électriques sont interdits.

Effectuer les raccordements électriques avec prises et câbles conformes à la législation.

Respecter le repos des personnes en regagnant dans le calme vos emplacements respectifs.

Vos amis visiteurs doivent s'acquitter d'un droit d'entrée en se signalant à la réception dès leur arrivée. Toute personne supplémentaire non déclarée et découverte au cours d'un contrôle sera facturée depuis le 1^{er} jour d'arrivée de la famille séjournant.

Aucune réduction ne sera accordée dans le cas d'arrivée retardée ou de départ anticipé. Pour toutes modifications des dates de séjour, il ne pourra être garanti le même emplacement. Les contrats sont établis par chaque structure adhérente au groupement Vacances Ariège Pyrénées.